Les Ecureuils du Parc

Bulletin mensuel
Décembre 2015

Site des Ecureuils du Parc sur Internet :
http://www.ainesruraux-saintsever.com

Loto festif au local

Jeudi 17 décembre à 14 h 30 précises

L'Assemblée Générale et la Galette des Rois

Jeudi 28 janvier 2016 au Cloître des Jacobins

Le loto de novembre au local

Une bonne soixantaine d'adhérents ont assisté au loto de novembre en attendant le prochain jeu interne du 17 décembre et ses lots festifs (chocolats, poulardes, chapon, vins fins, couettes, etc... et bien sûr la super partie bonus) qui vont ravir les nombreux inconditionnels de ce jeu ! Venez nombreux on fera de la place pour tout le monde

Dates des prochains lotos

Loto festif jeudi 17 décembre à 14 h 30
Jeudi 21 janvier à 14 h 30 au local
Jeudi 25 février à 14 h 30 au local
Jeudi 17 mars à 14 h 30 au Cloître
Jeudi 21 avril à 14 h 30 au local
Jeudi 19 mai à 14 h 30 au local
Jeudi 16 juin à 14 h 30 au local

Renouvellement de la cotisation 2016

Les adhérents recevant le bulletin par Internet mais n'habitant pas Saint-Sever qui ne sont donc pas desservis par un délégué de quartier peuvent renouveler leur cotisation 2016 soit en postant leur carte d'adhérent à l'adresse suivante :

Les Ecureuils du Parc
Parc de Toulouzette
40500 SAINT-SEVER

accompagnée d'un chèque de 15 euros à l'ordre des Ecureuils du Parc, soit en venant au local à l'occasion des permanences du samedi matin de 9 h à 11 h.

Le banquet au Cloître

Pour célébrer notre traditionnel repas-banquet le 19 novembre à partir de 12 h 30 au Cloître des Jacobins 155 adhérents ont pris place sur des tables disposées en épi. Le Salon des maires à Paris ayant été annulé le maire de Saint-Sever Arnaud Tauzin qui devait y assister a pu venir nous saluer et déguster avec nous l'apéritif composé d'une excellente sangria blanche accompagnée de plusieurs amuse-bouches. C'est Gérome Dagès le traiteur de *"Plaisir et Gourmandises"* qui a préparé et servi un très bon repas apprécié à l'unanimité. Au cours de ce repas une tombola pourvue de coffrets de vins fins et d'un jambon a permis de réunir la somme de 510 euros qui sera intégralement versée à l'AFM à l'occasion du Téléthon 2015. Après quelques airs d'harmonica joués par Michel Nassiet, puis des chansons entonnées par Jacky Péreira et Claude Boudat le repas s'est terminé vers 17 heures et tous les convives se sont donnés rendez-vous à l'année prochaine !

Le 28 janvier 2016 aura lieu l'Assemblée Générale et la Galette des Rois gratuite mais avec une inscription obligatoire pour prévoir les achats !

Joyeuses Fêtes de Noël à tous nos adhérents

Le voyage de l'ANCV

Comme tous les ans depuis huit ans la Fédération landaise de Générations Mouvement des Aînés Ruraux organise en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances un voyage de huit jours, du 4 au 11 juin 2016. Le site retenu sera le Lubéron au village de vacances «Le Domaine du Grand Lubéron» à Céreste. Le prix du voyage est fixé à 515 € pour les personnes imposables ou 330 € pour les personnes non imposables. Seules les 52 premières inscriptions seront prises en compte. Un deuxième voyage sera organisé en septembre si le nombre de participants est suffisant. Le programme complet de ce voyage sera à la disposition de toute personne intéressée au cours des permanences du samedi matin de 9 h à 11 h à notre local du parc de Toulouzette !

Assemblée Générale et Galette des Rois

L'Assemblée Générale annuelle se tiendra le **jeudi 28 janvier 2016 à 14 h** au Cloître des Jacobins. Cette annonce paraissant dans les bulletins de décembre 2015 et janvier 2016 tient lieu de convocation !

L'ordre du jour sera le suivant:

- ☺ Ouverture de l'Assemblée
- ✍ Rapport d'activités par la Secrétaire
- 💰 Rapport financier par le Trésorier
- 💰 Rapport du Vérificateur aux comptes
- ☺ Rapport moral pour l'année 2016
- 🗳 Renouvellement du tiers sortant du C.A.
- ☝ Réponses aux questions diverses

Les adhérents qui souhaiteraient s'investir au sein du Conseil d'Administration doivent faire acte de candidature auprès d'Antoine Sanchez en écrivant au club des *Ecureuils du Parc*, Parc de Toulouzette, 40500 Saint-Sever ou en utilisant la boîte aux lettres située à l'entrée de notre local avant le samedi 23 janvier 2016. Pour être éligible il faut faire partie du club depuis au moins un an.
Comme décidé lors de l'Assemblée Générale de 2015 le prix de la cotisation pour l'année 2016 est fixé à 15 euros.

Après l'Assemblée Générale la traditionnelle galette des Rois sera offerte par le club. Les inscriptions qui sont obligatoires pour l'évaluation des achats auront lieu jusqu'au jeudi 21 janvier 2016.